

## SOMMET DU VÉGÉTAL L'UIPP DÉNONCE LA STIGMATISATION DES ACTEURS DE LA PROTECTION DES PLANTES

Encore une fois, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a stigmatisé les produits phytos et leur utilisation lors du Sommet du Végétal à Reims. Il a occulté par là même les démarches de progrès de tous les acteurs responsables de la filière agricole.

De tels propos remettent en question non seulement les efforts de nos entreprises pour apporter toutes les solutions nécessaires à une meilleure protection des cultures mais aussi les avancées réelles obtenues grâce à la mobilisation de tous : 92% des agriculteurs formés aux bonnes pratiques d'utilisation, la lutte contre la contrefaçon ou encore la mise en place d'une filière de gestion des déchets.

Si les Certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP) sont mal accueillis, c'est parce que ce dispositif est contraignant et punitif, accentue les distorsions de concurrence et nuit à la compétitivité de l'agriculture française.

L'UIPP est engagée aux côtés des filières depuis plusieurs années dans la réduction des impacts environnementaux et sanitaires des produits phytos, de leur conception à leur utilisation et élimination.

Nous continuerons à œuvrer en faveur d'un système agricole respectueux de la santé de l'Homme, des ressources naturelles et de la biodiversité, suffisamment productif et compétitif pour être pérenne. Il serait temps que le Ministre nous considère comme des partenaires et non des freins, à une agriculture durable.

### Service de presse

Julie Chaouat : 01 42 12 28 66 - [jchaouat@proteines.fr](mailto:jchaouat@proteines.fr)

Charles Collet : 01 42 12 81 966 - [ccollet@proteines.fr](mailto:ccollet@proteines.fr)

### À propos de l'UIPP :

L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 22 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.



Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable.

Pour nous suivre : [www.uipp.org](http://www.uipp.org), Twitter : [@UIPPorg](https://twitter.com/UIPPorg)